

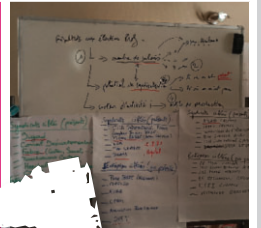


La

Formation

Syndicale

2021



Union Départementale  
des Hautes-Pyrénées

Bourse du Travail  
Place des Droits de l'Homme  
65000 Tarbes  
Tél. 05 62 37 01 37





## La formation syndicale

Pourquoi ? .....page 3

Pour qui ? .....page 4

Le suivi .....page 4

L'enjeu de  
se former CGT .....page 6

3

## Droits à la formation

Congé de Formation  
Économique Sociale et  
de Formation Syndicale  
.....page 7

Les droits spécifiques .....page 8

7

## Les formations CGT

Être acteur  
toute sa vie .....page 11

Outiller au mandat .....page 15

Outiller à  
la responsabilité .....page 21

11

## Formations Régionales

« Qualité de Vie Syndicale  
au service de la Démarche  
Revendicative CGT  
pour Gagner ! » .....page 23

Formations IRT

.....pages centrales détachables

24

## Formations de votre UD

A noter :  
suite à l'épidémie de  
COVID 19,  
beaucoup de  
sessions prévues  
risquent d'être  
annulées ou  
décalées

26

# La formation syndicale

## Pourquoi?

La formation syndicale est l'atout majeur pour donner à nos syndiqués les moyens de s'organiser, d'analyser, de revendiquer, et de construire les démarches et actions collectives pour gagner.

La CGT doit créer les conditions de la pensée collective, du débat organisé pour permettre l'action revendicative du plus grand nombre. Et chaque syndiqué, quel que soit son niveau de responsabilité dans l'organisation, doit pouvoir disposer des outils pour intervenir à tous les niveaux de ce processus et ce, quelle que soit la situation.

### **Le projet pédagogique de la CGT**

#### **Équiper pour agir.**

- **Équiper** en savoirs et en savoir-faire
- **Agir** pour élaborer démocratiquement nos orientations, nos revendications et les mettre en œuvre, agir pour donner sens et vie à nos valeurs.

### **Trois familles de formations**

#### **• Outiller pour être acteur toute sa vie.**

Ouverts à tous les syndiqués, ces stages ont vocation à équiper pour être acteurs de la bataille des idées, en connaissant mieux les fondamentaux de la CGT, ainsi que le fonctionnement du monde économique et social dans lequel nous évoluons.

Ces stages donnent accès à une culture générale syndicale indispensable au débat entre syndiqués, avec les salariés de l'entreprise et avec tous les citoyens hors de l'entreprise.

#### **• Outiller pour la responsabilité syndicale.**

Ce sont des formations qui s'adressent à des camarades qui occupent ou vont occuper de responsabilités dans notre organisation ou qui sont désignés pour la représenter : secrétaires généraux, responsables à la politique financière, formateurs, membres de collectifs de direction, responsable vie syndicale, etc.

*« Le syndicat doit permettre aux mandatés d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions. Il doit veiller à ce que le mandaté participe à la vie du syndicat, de l'organisation dans laquelle il a des responsabilités »*

*(Extrait de la charte de l'élu et du mandaté CGT)*

#### **• Outiller pour le mandat.**

Tout syndiqué peut être appelé à représenter et/ou à être présenté au nom du syndicat à une élection professionnelle. Toute prise de responsabilité se fait sur la base du volontariat et s'exerce dans le cadre et sous la responsabilité du collectif.

Les formations de cette famille de stages sont ouvertes aux syndiqués qui occupent des mandats, qu'ils soient élus ou présentés par l'organisation syndicale dans l'entreprise ou en dehors de l'entreprise.

Les mandats syndicaux sont d'une grande variété : Délégué Syndical, Délégué du Personnel, membre du Comité Social et Economique, Conseiller du Salarié, Conseiller Prud'homme, administrateur des organismes de Sécurité Sociale...

*« La structure de la CGT qui mandate un syndiqué doit veiller à ce que le syndiqué se forme »*

*(Extrait de la Charte de l'Elu et Mandaté CGT).*

# La formation syndicale

## Pour qui ?

*Pour des syndiqués acteurs, auteurs, décideurs.*

La formation syndicale est un élément véritablement dynamique de l'amélioration de notre qualité de vie syndicale et de la mise en œuvre de notre démarche revendicative.

*C'est dans un même mouvement que nous :*

- déterminons les objectifs revendicatifs que nous voulons atteindre ;
- définissons l'activité syndicale la plus large et la plus collective possible qu'il faudra mener pour atteindre ces objectifs ;
- dégageons les moyens pour y parvenir et parmi eux la formation syndicale. C'est-à-dire, sur ce dernier point, nous demandons toujours si nos militants seront en capacité de faire ce que nécessite l'activité. Et, le cas échéant, ou bien programmer des formations existantes, ou bien en concevoir de nouvelles spécifiquement adaptées pour répondre aux besoins spécifiques liés à notre activité et ayant pour objectif de nous armer pour mener la bataille idéologique contre ce modèle capitaliste dévastateur.

Mieux comprendre, s'informer, avoir des arguments, débattre sur des sujets d'actualité (retraites) ou de fond (lutte contre les idées d'extrême droite ; Femme précarité) ou encore des problématiques spécifiques (Handicap), c'est aussi pouvoir être réactifs dans un monde qui n'est pas figé.

## Le suivi

La formation syndicale CGT est adaptée à chaque syndiqué et doit, pour cela, faire l'objet d'un suivi particulier de nos directions syndicales. Chaque syndicat doit être en mesure de savoir quelles formations ont été suivies par les syndiqués de leur organisation. Et surtout vers quelles formations les orienter pour pouvoir être en capacité d'exercer au mieux leurs différents mandats qu'ils soient dans l'entreprise, au syndicat ou dans toutes structures de la CGT.

Pour ce faire, le CoGiTiel est l'outil adapté au suivi de ces formations car il est consultable par tous et par exemple quand un camarade, vient de prendre des responsabilités, on peut l'orienter rapidement vers les formations correspondantes.

La Formation syndicale a également édité le livret « **Ma Formation Syndicale** » qui est disponible dans les Unions Départementales. Le but est d'engager un échange avec les camarades d'abord sur la formation syndicale à laquelle ils ont droit, ensuite, dans le temps, de réfléchir avec eux à leur formation tout au long de leur parcours syndical.

# La formation syndicale

## L'enjeu de se former CGT

Nous constatons depuis longtemps que, dans les entreprises, les employeurs prennent l'initiative d'organiser les formations des mandatés dans les Comités Sociaux et Economiques. Ils proposent cela en lien avec des organismes qui leur sont proches, et nombreux sont les élus et mandatés, y compris parmi ceux qui sont élus sur une liste CGT, qui acceptent de participer à ces formations dispensées par des organismes choisis par les employeurs.

Il s'agit pour les employeurs de garder la maîtrise des objectifs et des contenus de formation.

L'instauration de ces formations communes employeurs et salariés s'inscrit bien dans la logique d'une transformation radicale des relations sociales dans les entreprises, à partir d'une conception d'un dialogue social basé sur le consensus permanent.

Il s'agit de valoriser une conception lissée des relations sociales, reniant le lien de subordination et donc la nécessité du rapport de force.

## *Cette tendance à l'institutionnalisation du syndicalisme :*

- est en opposition avec notre démarche syndicale tournée vers nos syndiqués qui sont eux-mêmes tournés vers les salariés
- favorise un éloignement des élus et mandatés en contradiction avec notre charte des élus et mandatés.

Les dispositions prévues dans les ordonnances Macron concernant le Congé de formation économique sociale et syndicale vont amener à des pressions plus fortes des employeurs pour ne pas financer la formation syndicale. Il sera plus simple pour eux d'imposer un accord collectif prévoyant la participation des élus à une formation commune.

Si elles se développaient, ces formations se substitueraient aux formations dispensées par les organisations syndicales. A terme, ce serait l'avenir de la formation syndicale qui serait posé.

Nous pensons qu'il est important de se donner une vision globale des réformes en cours, qui engagent une transformation radicale de la formation des représentants du personnel avec une prise en main par les employeurs et les pouvoirs publics de la formation des élus et mandatés...

Les élus et mandatés tiennent une place essentielle dans notre démarche syndicale notamment du fait de leur proximité et du lien qu'ils entretiennent avec les salariés.

En premier lieu, nous contestons l'idée même que l'organisation de formations communes pourrait contribuer à l'amélioration du dialogue social.

## La formation syndicale

En effet, le consensus permanent qui est recherché au travers de cela, détourne les élus de leur véritable mission. Des Instances Représentatives du Personnel qui ne portent plus l'intérêt des salariés. Cela crée des frustrations et une défiance à leur encontre, qui ne satisfait pas les salariés. C'est une détérioration du dialogue social et plus globalement de la démocratie sociale. Notre conception du dialogue social s'appuie sur des militants, des responsables et mandatés mieux formés dans leur organisation CGT et fidèle à ses fondamentaux et au rapport de classe et en lien permanent avec les syndiqués et les salariés.

Pour dynamiser le dialogue social, il faut avoir des élus et mandatés mieux formés à leur mandat, et des militants mieux formés et informés à la vie citoyenne.

La CGT revendique donc de nouveaux droits aux salariés et aux militants, pour la formation syndicale et pour faire vivre la démocratie sociale dans toutes les entreprises... et non le contraire.



# Les droits à la formation

Ces droits sont à comprendre comme un minimum.  
L'objectif de la CGT est bien sûr de les augmenter,  
dans le cadre de la négociation collective, par exemple.

<b>Congé de Formation Économique Sociale et de Formation Syndicale</b>	<b>Secteur privé</b>	<b>Fonction publique d'État</b>	<b>Fonction publique territoriale</b>	<b>Fonction publique hospitalière</b>
Salarié du secteur privé ou agents de la fonction publique	Loi n° 85-1409 du 30 déc. 1985	Loi n°84-16 du 11 janv. 1984	Loi n°84-53 du 26 janv. 1984	Loi n°86-33 du 9 janv. 1986
	Article L.2145-7	Décret 84-474 du 15 juin 1984	Décret 85-552 du 22 mai 1985	Article 41 Décret 88-676 du 6 mai 1988
	12 jours			
Animateurs de stage ou formateur	Article L.2145-7 18 jours	PAS DE JOURS SUPPLEMENTAIRES		
Salarié appelés à exercer ou exerçant des responsabilités syndicales	Article L.2145-1 18 jours	PAS DE JOURS SUPPLEMENTAIRES		
Durée minimum	1/2 journée Article L.2145-7	PAS DE MINIMUM		



# Les droits à la formation

Les droits spécifiques	Secteur privé	
Élu au Comité Social et Économique	Ordonnance N° 2017-1 386 du 23 septembre 2017 et ordonnance N° 2017-1 718 du 20 décembre 2017	
Formation Économique de l'élu au CSE (ex ECO-CE)	Article L 2 315-63	5 jours
Formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail Des membres du CSE (ex CHSCT)	Membres de la délégation du personnel	L 2 315-18 Pas de durée prévue par le Code du Travail. Mais le ministère du Travail préconise dans son 100 questions réponses : • 5 jours durée minimale 300 salariés et + • 3 jours durée minimale < 300 salariés
	Membres de la Commission Santé, Sécurité et conditions de travail	L 2 315-40 • 5 jours durée minimale 300 salariés et + • 3 jours durée minimale < 300 salariés
Pour formation économique et formation santé des membres du CSE	Facturation des frais pédagogique	Maxi 36 fois le smic horaire par jour et par stagiaire
	Facturation frais : - de déplacements - de repas - de séjour	Tarif seconde classe SNCF 15,25 € par repas - 70 €/nuit si Toulouse = 90 €/nuit et si stagiaire reconnu en qualité de travailleur handicapé et en situation de mobilité réduite = 120 €/nuit
Conseiller Prud'homme	Subventions versées au titre des formations 2019	77 € par journée stagiaire + aide exceptionnelle de 50 € par journée stagiaire En cas de mutualisation de formation : • 300 € de forfait pédagogique • 70 € par journée stagiaire hors département • 150 €/jour pour un formateur maxi.
	Article L.1 442-1	5 jours par mandat (formation initiale ministère)
	Article L.1 442-2	6 semaines pendant le mandat (formation continue CGT)
Conseiller du salarié	Article L.1 232-12	2 semaines par mandat
Administrateur salarié	Article L 3 341-2	5 jours
Défenseur syndical	Article L.1 453-7	2 semaines par mandat

## Les droits à la formation

CHSCT	LA POSTE	Fonction publique d'État	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière
Les textes réglementaires	Décret n° 2011-619 du 31 mai 2011	Article 34 alinéa 7 bis loi n° 84-16 du 11 Janv. 1984 Décret n° 82-453 du 28 mai 1982 Décret n° 2007-1470 du 15 oct. 2007 Décret n° 2016-1403 du 18 Nov 2016	Article 57 alinéa 7 bis loi n° 84-53 du 26 Janv. 1984 Décret 85-603, article 8, modifié par le décret n° 2012-170 Décret n° 2016-1624 du 29 nov. 2016	Article D6144-81 du Code de la Santé Publique Circulaire n° DHOS/RH3/2009/280
Droit à la formation	5 jours : 200 salariés 3 jours : < 200 salariés 5 jours : pour le secrétaire	Minimum 5 jours renouvelés à chaque mandat	5 jours minimum au cours du 1 <sup>er</sup> semestre, renouvelés à chaque mandat	Maximum 5 jours en une ou deux fois
Choix de l'organisme de formation	Par le salarié ou l'agent de la fonction publique (pour la fonction publique d'Etat et territoriale choix uniquement pour 2 des 5 jours de formation)			
Facturation des frais pédagogiques	Maxi 36 fois SMIC	2 jours maxi 36 fois le SMIC	2 jours maxi 36 fois le SMIC	Maxi 36 fois SMIC
Frais de déplacement et de séjour	soit à mettre sur la facture, soit l'employeur verse directement au salarié	Prise en charge par l'établissement	Prise en charge par l'établissement	Prise en charge par l'établissement

## Les droits à la formation

CTE	Fonction publique d'État	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière
Les textes réglementaires			Article D6144-81 du Code de la Santé Publique Arrêté du 25 janvier 2002 portant fixation du montant journalier de la subvention attribuée pour la formation des conseillers prud'hommes
Droit à la formation	Pas de droit spécifique	Pas de droit spécifique	5 jours dans les établissements de plus de 50 agents 7 jours dans les établissements de moins de 50 agents et si les membres du CTE exercent les missions dévolues aux membres du CHSCT
Choix de l'organisme de formation			Par l'agent
Facturation des frais pédagogiques			166 € par jour et par stagiaire Remarque : une facturation à hauteur des formations CHSCT est généralement acceptée par les établissements
Frais de déplacement et de séjour			Compris dans les 166 €

**Pour toute demande de congés de formation il convient de vous rapprocher de votre syndicat, de votre Union Locale ou de votre Union Départementale afin qu'il vous fournisse la demande de congés adéquate à la formation envisagée.**

**En règle générale la demande doit parvenir à l'employeur au minimum un mois avant le début de la formation.**

## ETRE ACTEUR TOUTE SA VIE

---

### S'IMPLIQUER DANS LA CGT (EX FANS)

---

Objectif général : Les nouveaux.elles syndiqué.e.s seront en capacité d'identifier l'organisation de la société et leur place dans la CGT.

Identifier en quoi consiste la mondialisation. Déterminer la place du travail salarié dans ce système, le lien de subordination. Identifier quelques conséquences du système capitaliste mondialisé.

Identifier les champs de la vie sociale concernés par l'action syndicale et l'importance de cette action, du local à l'international, pour conquérir de nouveaux droits.

Identifier les principes de vie démocratique de la CGT, notre démarche revendicative et les principes de vie du syndicat dans l'entreprise. Se situer dans la CGT.

Module en présentiel  
(1 journée)

*Publics ou prérequis :*

Les nouveaux syndiqué-e-s

### REDIGER UN TRACT

---

*Objectif*

A l'issue de cette action de formation, les participant-e-s seront capables d'identifier l'activité d'information et de communication à partir de la rédaction d'un tract pour permettre le débat et l'action revendicative des salariés.

- Le tract : rôle dans la communication du syndicat, indications élémentaires pour sa rédaction, idées pour sa présentation.
- La presse syndicale CGT : notre communication élément essentielle de la vie démocratique. Élément sur une stratégie de communication

*Publics ou prérequis :*

Niveau I (ou participer à la vie de la CGT)

# Les formations CGT

## ETRE ACTEUR TOUTE SA VIE

### NIVEAU I - TRONC COMMUN

#### Préambule

Suite logique de l'adhésion à la CGT, la formation de niveau 1 est le socle qui permet à chaque syndiqué d'acquérir les connaissances indispensables pour participer à l'élaboration des orientations et à la mise en œuvre de l'activité de son syndicat.

#### But

Apporter à chaque syndiqué, ancien ou nouveau, les connaissances lui permettant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de son syndicat.

#### Objectifs

Décider et participer activement à la vie de son organisation, en commençant par son syndicat.

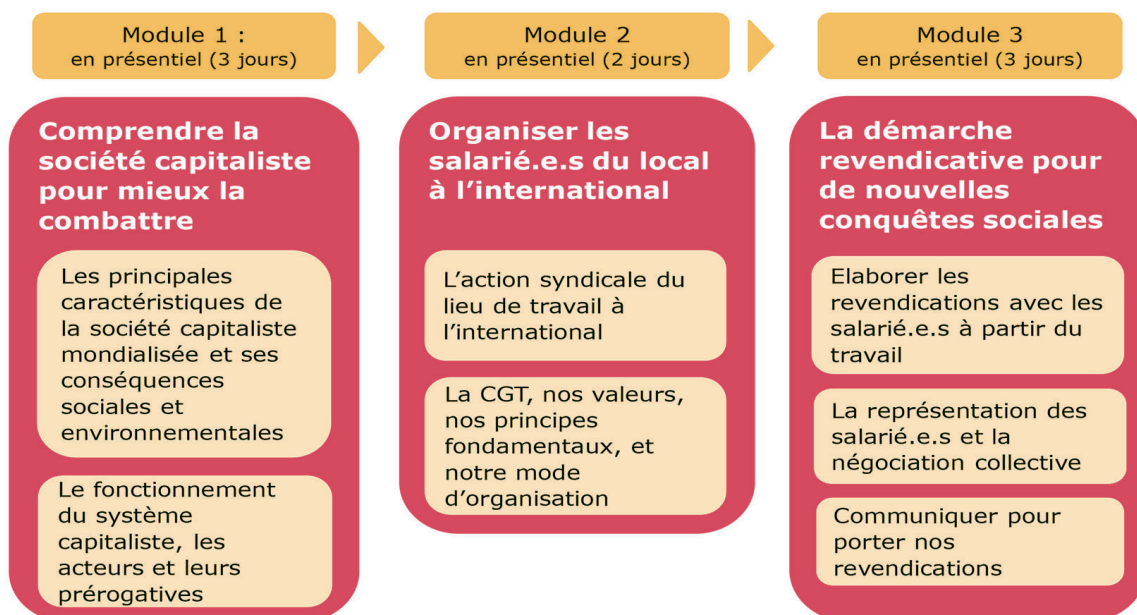
#### Contenu

Les questions traitées : la formation syndicale, les notions de travail et de salariat, les revendications, les caractéristiques de la société, le syndicalisme et la CGT...

#### Publics ou prérequis :

S'impliquer dans la CGT (ex FANS)

### PARTICIPER À LA VIE DE LA CGT (EX NIVEAU I)



#### Publics ou prérequis :

S'impliquer dans la CGT (ex FANS)

# Les formations CGT

## ETRE ACTEUR TOUTE SA VIE

### NIVEAU II - partie 1 et 2

Prérequis : Niveau I

#### Préambule

Le stage est divisé en 2 parties qui doivent être suivies dans l'ordre.

Conçu comme un approfondissement du niveau I, le niveau II est une formation qui vise à outiller les militants pour leur permettre de faire face à tous les types d'actions syndicales et en particulier d'articuler l'activité dans son entreprise et en dehors. Le but est d'élargir l'horizon de réflexion et en particulier d'appréhender les questions relatives à : la transformation du travail, les propositions de la CGT pour faire face à la crise du capitalisme, la construction du rapport de force, la mondialisation, le syndicalisme international, l'emploi dans le territoire.

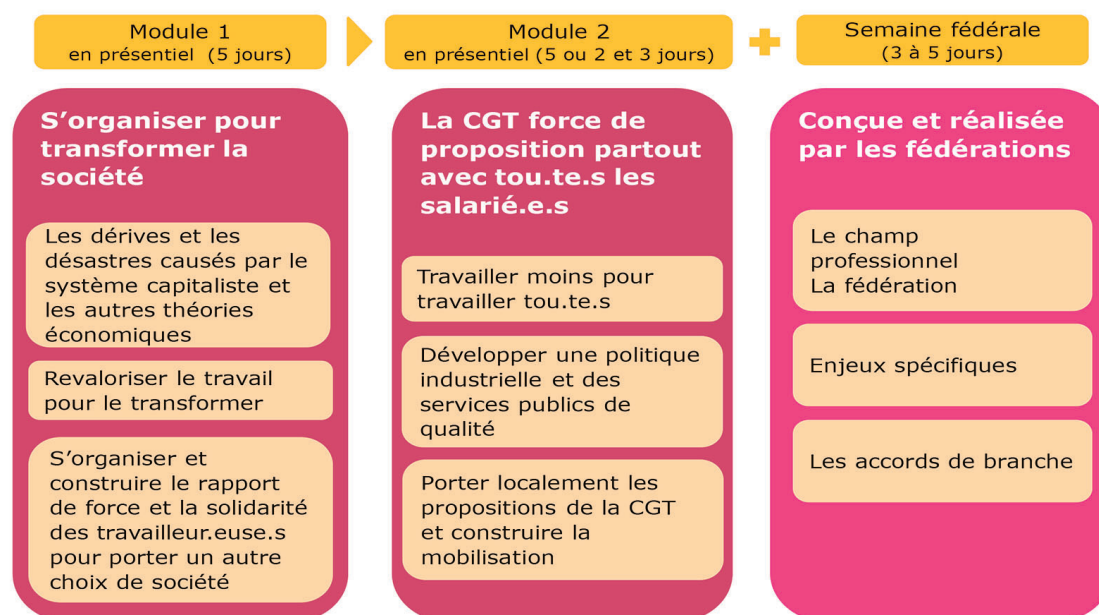
#### Partie 1 - prérequis : Niveau I

- La CGT et la transformation du travail ; emploi et organisation du travail.
- Le système capitaliste, sa crise, nos solutions.
- Construire le rapport de force.

#### Partie 2 - prérequis : Niveau II 1<sup>re</sup> partie

- La mondialisation et clés d'analyse.
- Les institutions internationales, firmes multinationales et intervention syndicale.
- Les institutions européennes et intervention syndicale.
- L'emploi industriel, les services, les services publics et la construction des revendications dans le territoire.

## DEVELOPPER LA CGT (EX NIVEAU II)



## ETRE ACTEUR TOUTE SA VIE

---

### COMBATTRE SYNDICALEMENT L'EXTRÊME DROITE

---

A l'issue de la journée les stagiaires seront en capacité :

- d'identifier les similitudes et les différences des discours de l'extrême droite entre hier et aujourd'hui,
- de connaître les propos de l'extrême droite et de pointer les sujets sur lesquels nous devons affiner notre argumentation syndicale,
- de travailler sur la posture individuelle, collective et unitaire à avoir face aux salariés, syndiqués, électeurs de l'extrême droite.

### RENFORCER LA CGT : des principes et des actes, la syndicalisation, enjeu majeur pour notre organisation

---

#### Préambule

La CGT vise à un syndicalisme de transformation sociale, avec des repères revendicatifs ambitieux, débattus largement et validés par nos instances. Mais pour mettre en œuvre toutes nos décisions nous devons nous appuyer sur un rapport de force large et puissant qui permette au plus grand nombre de participer à nos actions. La question de l'adhésion à la CGT n'est pas toujours présente dans nos différentes rencontres et de nombreux préjugés sont parfois difficiles à dépasser.

Le renforcement de la CGT est une condition indispensable à l'avancée de nos revendications, c'est pourquoi nous nous devons de nous armer d'argumentaire capable de nous donner confiance quant à cette question. Ce stage permet à chaque militant de connaître les freins à l'adhésion et propose des solutions pour pouvoir aller au-delà.

#### Objectifs

Dans le cadre du projet de renforcement lancé par notre Union départementale et des objectifs qu'elle se fixe, les stagiaires seront, en fin de formation, en capacité de :

- soutenir avec les salariés un débat contradictoire sur la question de « l'adhésion à la CGT » en développant l'argumentation appropriée ;
- enclencher le processus d'accueil et de pérennisation des nouveaux adhérents.

#### Contenu

#### « Renforcer la CGT, c'est possible ! »

Les raisons de se syndiquer à la CGT : repères d'analyse.

Pourquoi se syndiquer ?

Pourquoi se syndiquer à la CGT ?

Quels sont les freins objectifs à la syndicalisation ?

#### « Des pistes pour dépasser ses difficultés ».

Quels éléments de réponses apportons-nous aux questions qui nous sont posées ?

#### Publics ou prérequis :

Niveau I (ou participer à la vie de la CGT)

## ETRE ACTEUR TOUTE SA VIE

---

### FEUILLE DE PAIE

---

A l'issue de cette action de formation, les participants seront capables de décrypter leur feuille de paie et connaître concrètement les champs revendicatifs qui s'en dégagent (salaires, qualifications, classifications, conditions et organisation du travail, durée du travail, garanties collectives, salaire socialisé, protection sociale, fiscalité...) pour proposer et construire des initiatives revendicatives et de syndicalisation.

*Publics ou prérequis :*

Niveau I (ou participer à la vie de la CGT)

### LA VIE SYNDICALE POUR TOUS

---

Cette formation a pour but de transformer notre qualité d'intervention et de vie syndicale à tous les niveaux, en commençant par les lieux de syndicalisation. A l'issue de ce stage, vous serez capable de participer à l'animation de la vie syndicale CGT avec les autres syndiqués, dans et hors de l'entreprise, pour développer le rapport de force.

*Publics ou prérequis :*

Niveau I (ou participer à la vie de la CGT)

### BUREAUTIQUE

---

*Objectif :*

Prise en main des outils bureautique standard nécessaires au bon fonctionnement du syndicat ou de la section syndicale.

*Contenu :*

Word, Excel, Paint, PowerPoint, Publisher, Publipostage, etc.

*Publics ou prérequis :*

Tous syndiqués

### REPRENDRE LA MAIN SUR SON TRAVAIL

---

*But :*

Permettre à chaque syndiqué-e de répondre aux situations de souffrance au travail.

*Objectif :*

Développer la démarche d'analyse des situations professionnelles pour prévenir et répondre aux situations de souffrance au travail. Savoir utiliser la force syndicale et les outils juridiques.

*Contenu :*

Mon travail, il est comment ? Des droits plus forts que Macron. Les outils individuels et collectifs pour se protéger au quotidien, au travail. Construire une démarche syndicale pour répondre aux situations, aux sollicitations, sans s'épuiser.

*Publics ou prérequis :*

Niveau I (ou participer à la vie de la CGT)



## OUTILLER AU MANDAT

### CTE PRISE DE MANDAT

#### *Preamble*

Cette formation permet d'équiper nos élus afin qu'ils soient en capacité de mettre en œuvre la démarche revendicative CGT dans le cadre de leur mandat au CTE.

#### *But*

Connaître le droit des CTE, s'aider des repères CGT pour être à l'aise dans son mandat.

### DELEGUE SYNDICAL

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité de définir les actions à entreprendre pour mettre en œuvre la démarche de la CGT dans le cadre de leur mandat de délégué syndical.

#### *Programme et progression :*

#### **Thème 1 : « Rôle, missions et conception CGT du mandat de délégué syndical »**

Les stagiaires acquièrent des connaissances sur les dimensions légales et syndicales du mandat de DS. Ils identifient leurs missions et les divers moyens dont ils disposent pour les mettre en œuvre.

#### **Thème 2 : « Mettre en œuvre la démarche de la CGT pour construire et nourrir le rapport de force avec les salariés »**

Les stagiaires analysent la démarche de la CGT ainsi que les différentes techniques et les moyens leur permettant de construire le rapport de force dans leur périmètre d'activité.

#### **Thème 3 : « Faire peser le rapport de force dans la négociation pour obtenir de nouveaux droits »**

Les stagiaires acquièrent des savoirs concernant la négociation et son organisation. Ils sont mis en situation d'identifier, lors de la préparation et de l'intervention dans les négociations, les éléments leur permettant de faire peser le rapport de force qu'ils ont construit avec les salariés.

### INTERVENTION SYNDICALE

#### *But :*

Mise en œuvre d'outils de communication et de connaissance du droit du travail afin d'aborder des interventions syndicales tendues et stressantes.

#### *Objectif :*

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure d'aborder des situations d'intervention syndicale tendues et stressantes et d'y mettre en œuvre les outils pour y faire face.

#### *Contenu :*

- Entretien préalable à un licenciement pour motif disciplinaire.
- Négociations annuelles obligatoires.
- Travailleurs étrangers en situation irrégulière.

### INITIATION AU DROIT

#### *Objectif :*

A l'issue du stage, vous serez en capacité de maîtriser les principes de base du Droit social indispensable à l'action et à la négociation collective.

## OUTILLER AU MANDAT

---

### *CSE/ECONOMIQUE PRISE DE MANDAT (ex ECO-CE)*

---

#### *Préambule*

Cette formation permet d'équiper nos élus afin qu'ils soient en capacité de mettre en œuvre la démarche revendicative CGT dans le cadre de leur mandat au CSE.

#### *But*

Connaître le droit des CSE, s'aider des repères CGT pour être à l'aise dans son mandat.

#### *Contenu*

- Aperçu historique.
- La place et le rôle des élus en lien avec la démarche démocratique CGT.
- Notions de base d'économie.
- Les prérogatives du CSE (les consultations obligatoires, la BDES, les expertises, les réunions).
- Les comptes de l'entreprise.
- Les budgets du CSE
- Le Règlement Intérieur.
- La place des ASC (activités, sociales et culturelles) au cœur des valeurs de la CGT

La prise en charge des frais pédagogiques doit être validée en CSE.

La prise en charge doit être validée au préalable à partir des courriers spécifiques.

Un PV de délibération doit acter de la prise en charge de ces frais de formation.

### *CSE/SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (EX CHSCT)*

---

Cette formation est destinée aux membres des Commissions Santé et Sécurité et Conditions de Travail (SSCT), ainsi que tous les membres du Comité Social et Economique.

#### *But*

Connaître le droit, les missions et attributions des CSE/SSCT CSE.

#### *Contenu*

- Rôle central du travail dans la construction ou la destruction de la santé.
- Les obligations de l'employeur.
- Droits, missions et attributions des CSE/SSCT  
- Rapport de forces.
- Le fonctionnement de l'instance/règlement intérieur
- Les enquêtes, les accidents du travail/les maladies professionnelles.
- Les risques organisationnels et relationnels  
- Les troubles psycho-sociaux.

## OUTILLER AU MANDAT

### DEFENSEUR SYNDICAL

- **Thème 1 :** L'accueil et la défense dans l'activité syndicale
- **Thème 2 :** Le défenseur syndical, son rôle, ses missions, ses droits
  - Moment 1 : Approche légale du mandat
  - Moment 2 : Conception CGT du mandat
- **Thème 3 :** L'analyse juridique
  - Moment 1 : La méthode du trait pour l'analyse juridique et l'utilisation du code du travail
  - Moment 2 : La hiérarchie des normes
- **Thème 4 :** La nouvelle procédure prud'homale, la constitution et le dépôt de la requête
- **Thème 5 :** L'assistance et la représentation du salarié au CPH
  - Moment 1 : Au bureau de conciliation et d'orientation (BCO)
  - Moment 2 : Au bureau de jugement (BJ)

### ACCIDENT DU TRAVAIL MALADIE PROFESSIONNELLE

A l'issue de ce stage, vous serez en capacité de définir et reconnaître, les accidents du travail, les accidents du trajet et les maladies professionnelles. Afin d'apprécier les enjeux sur la santé individuelle, publique, économique et préserver la Sécurité Sociale

### NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES (NAO)

*Objectif :*

Cette formation a pour but de permettre à chaque participant d'acquérir des éléments immédiatement mobilisables pour investir les NAO selon la démarche syndicale CGT.

- **Thème 1 :** L'enjeu de la négociation d'entreprise : notre stratégie, celle des autres organisations syndicales et celle du patronat.
- **Thème 2 :** Les évolutions du cadre juridique de la négociation collective et de la hiérarchie des normes.
- **Thème 3 :** La démarche syndicale de la CGT ancrée sur la satisfaction des besoins sociaux.
- **Thème 4 :** Les 5 thèmes des NAO en croisant les aspects légaux, les repères revendicatifs CGT et comment procéder dans son entreprise au regard de notre démarche syndicale. Ce qui permettra à chacun de construire son projet d'action de mise en œuvre des NAO dans son entreprise.

### RISQUES PSYCHOSOCIAUX LIES AUX ORGANISATIONS DU TRAVAIL

A l'issue de ce stage, vous serez en capacité d'appréhender les nouvelles organisations du travail ; de construire les réponses syndicales en lien avec le médecin du travail en mettant en œuvre notre démarche revendicative pour transformer le travail.

## OUTILLER AU MANDAT

---

### SANTÉ, SÉCURITÉ AU TRAVAIL : 1 jour —

#### Objectif :

Être en capacité de définir les actions à entreprendre en matière de SST dans le cadre du mandat CSE en lien avec la démarche de la CGT.

#### Contenu :

- Éléments d'enjeux sur la santé et la sécurité au travail (1 h 30, le matin)
  - les missions des représentant-es du personnel (aujourd'hui CHSCT et transférées à la CSE),
  - les pouvoirs des représentant-es du personnel en matière de santé et sécurité,
  - les enjeux des négociations de mise en place de la CSE et des CSSCT.
- Les risques professionnels (1 h 30, le matin) :
  - description des types de risque professionnels,
  - rôle des représentant-es du personnel dans les accidents du travail et les maladies professionnelles,
  - missions et pouvoirs des IRP en prévention des risques.
- Souffrance au travail, Risques psychosociaux (RPS), moyens de prévention (3h00, l'après-midi) :
  - risques psychosociaux : définition et grille de lecture,
  - détection et traitement du stress en entreprise,
  - discussion et situations spécifiques (prise en compte des transformations de l'entreprise, gestion des alertes stress & des cas de harcèlement, questionnaire),
  - exemples de prévention des RPS.

### CONSEILLER DU SALARIE

#### PRISE DE MANDAT —

---

#### Préambule

La CGT a décidé d'outiller ses Conseillers du salarié dès leur prise de mandat.

#### But

Il s'agit de permettre aux militant conseillers du salarié d'acquérir des outils indispensables immédiatement mobilisables pour l'exercice de leur mandat.

#### Contenu

- Le code du travail.
- Le mandat du conseiller du salarié.
- La conception de la CGT du mandat.
- Les quatre phases structurantes de l'activité du conseiller du salarié .
- Les différents types de licenciements.
- Le licenciement motif inaptitude et sa procédure.
- Le licenciement économique et sa procédure.
- Les règles générales et particulières de procédure de licenciement.
- La rupture conventionnelle et sa procédure.
- Les délais de prescription.
- Mise en situation « jeu de rôle ».

## OUTILLER AU MANDAT

### CONSEILLER DU SALARIE PERFECTIONNEMENT

#### *Préambule*

Cette formation, dans la continuité du module « Prise de mandat », se veut plus ouverte quant à son contenu et reprendre au plus près les attentes spécifiques des camarades.

#### *But*

Approfondir, actualiser les savoirs et savoir-faire syndicaux, juridiques, relationnels nécessaires pour l'exercice du mandat.

#### *Contenu*

Pistes de thématiques :

- Les formes de rupture du contrat de travail ;
- Evolution(s) législative, réglementaire ou jurisprudentielle relative(s) à l'exécution ou à la rupture du contrat de travail ;
- Rapports entre sphère privée et sphère professionnelle : limites devant être respectées par l'employeur ;
- La rupture conventionnelle ;
- Le rôle du conseiller du salarié dans les différentes procédures de licenciement ;
- Les savoir-faire du conseiller du salarié, notamment : le savoir-s'informer, l'écoute emphatique...
- Etc.

### CHSCT

#### *Durée :*

5 jours pour le MODULE 1

#### *Attention :*

Le droit est de 5 jours pour les entreprises de plus de 300 salarié·es et 3 jours pour celles de moins de 300 salarié·es. Pour ces dernières, les 2 jours supplémentaires peuvent être faits dans le cadre d'un congé pour formation économique, sociale ou syndicale.

#### *Public :*

Les élu·es au CHSCT – Formation facturée à l'employeur. Devis sur demande

#### *But :*

Cette formation a pour but de donner aux élu·es CHSCT les bases pour accomplir leur mission dans l'intérêt des salarié·es et en conjugaison avec les orientations de la CGT.

#### *Objectif :*

Identifier les orientations de la CGT en matière de travail, de santé et de prévention et réaliser les principales activités.

#### *Contenu :*

• **Module 1 :** Les concepts de santé, travail, prévention et l'importance de la démarche de prévention de l'élu·e CGT. Les institutions à disposition du CHSCT et leurs rôles respectifs. L'accident du travail. Le champ de la santé dans l'activité du CHSCT.

## OUTILLER A LA RESPONSABILITE

---

### ANIMER UN SYNDICAT

#### 1<sup>RE</sup> PARTIE

---

*Durée :*

trois jours

- **Thème 1 : « Mettre en œuvre la démarche de la CGT : clés d'analyse »**

Les stagiaires acquièrent des clés d'analyse leur permettant de définir le type d'activité à déployer par le syndicat pour mettre en œuvre la stratégie et la démarche de la CGT.

- **Thème 2 : « Le syndicat, premier niveau de confédéralisation de notre activité »**

Les stagiaires sont amenés à identifier et à approfondir les fonctions assignées au syndicat par le 49<sup>e</sup> congrès.

- **Thème 3 : « Le syndicat, lieu d'organisation du travail collectif »**

Les stagiaires sont mis en situation d'identifier le travail collectif comme une condition première d'efficacité et, dans ce travail collectif, de définir leur propre rôle de secrétaire de syndicat.

### ANIMER UN SYNDICAT

#### 2<sup>E</sup> PARTIE

---

*Prérequis :*

Animer un syndicat 1<sup>re</sup> partie

1. Retour à un partage des expériences (bonnes ou moins bonnes). Celui-ci ouvrira sur une approche diagnostique des pratiques.
2. Ensuite nous en déduirons les actions nécessaires: stratégies possibles de dépassement, compléments de formation utiles...
3. Enfin nous procéderons aux apports ou compléments de connaissances que vous aurez définis.

Nous nous appuierons aussi sur l'activité et les échanges qui ont eu lieu pendant l'inter-module entre les animateurs de la formation, les stagiaires, les tuteurs, etc.

### POLITIQUE FINANCIERE

#### OUTILS DU TRESORIER

---

La politique financière, partie intégrante de la vie syndicale en lien avec le rôle du syndiqué -la charte de la vie syndicale- la cotisation, ses éléments, la bataille financière, le plan de travail- les droits nouveaux- l'évolution des structures, le système de cotisation Cogetise - l'apport du CoGi-tiel. Les nouvelles obligations comptables et l'outil du trésorier, un logiciel simple de trésorerie et de comptabilité simplifiée

## OUTILLER A LA RESPONSABILITE

---

### COGITIEL

---

*Pour qui ?*

Les responsables de la vie syndicale des syndicats et unions locales ou professionnelles.  
Les trésoriers, les secrétaires généraux.

*Objectif général :*

A l'issue de ce stage, vous serez en capacité d'utiliser toutes les fonctionnalités du CoGiTiel, un outil informatique au service de la vie syndicale. Cet outil prend en charge la gestion des adhérents et permet de mettre en relation toutes les structures de la CGT, de partager des données qui lui sont communes tout en gardant une autonomie de fonctionnement pour soi-même.

Le syndicat, utilisateur privilégié du CoGiTiel, renforce ainsi son rôle incontournable d'acteur dans la vie syndicale en gagnant réellement en efficacité.

### FORMATION DE FORMATEURS

---

*Préambule*

*Extrait des décisions du 51<sup>e</sup> Congrès confédéral :*

*« La formation syndicale est un besoin tout au long de notre vie pour mener à bien notre activité. Elle doit être accessible à tous nos syndiqués quel que soit leur âge, car c'est un de leur droit comme un devoir de la CGT. La CGT et ses syndicats s'engagent à proposer une formation à chaque syndiqué tout au long de son parcours et de sa vie syndicale. Dès lors qu'il décide d'adhérer à la CGT, le syndiqué aura accès à une formation d'accueil et au minimum à une*

*formation de niveau I.*

*Pour ce faire, la CGT se doit d'apporter les moyens nécessaires et adaptés à chaque syndiqué. »*

*But*

Développer les capacités nécessaires de tous nos formateurs et formatrices pour qu'ils soient à même d'animer un thème ou un stage. Ils pourront mettre en œuvre les méthodes pédagogiques de la CGT pour favoriser la participation active des stagiaires.

*Objectifs*

Les stagiaires seront outillés pour animer une formation syndicale CGT déjà construite et y intervenir.

### ANIMATEUR

#### VIE SYNDICALE

---

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en capacité de définir le rôle et les missions de l'animateur-trice à la vie syndicale et d'identifier les outils nécessaires à la réalisation de ces missions.

**Thème 1 :** Rôle et missions de l'animateur à la vie syndicale

**Thème 2 :** Connaissance du salariat et des forces organisées de la CGT

**Thème 3 :** Le suivi de l'audience et de la représentativité de la CGT

**Thème 4 :** La conception du projet de syndicalisation pour renforcer et structurer l'organisation

**Thème 5 :** Assurer une qualité de vie syndicale

## « QUALITÉ DE VIE SYNDICALE AU SERVICE DE LA DÉMARCHE REVENDICATIVE CGT POUR GAGNER ! »

Fortes des orientations affichées lors de notre 1<sup>re</sup> conférence régionale de Carcassonne, les Unions Départementales de notre région ont décidé de lancer un plan de reconquête afin de nous réapproprier aux différents niveaux de l'organisation, le sens et les dimensions de la qualité de vie syndicale au service de notre démarche revendicative CGT.

Les constats partagés sont une perte importante de notre culture d'organisation CGT (perte de repères et de sens) et des savoir faire nécessaires à sa réappropriation. L'affaiblissement de nos forces organisées, la relégation de notre organisation à la deuxième place dans le privé et la nécessité de multiplier les luttes gagnantes nécessitent impérativement de retrouver une organisation forte à tous les niveaux de ses structures. Or il ne peut y avoir d'UL, d'UD et de fédérations fortes sans des syndicats forts ! L'enjeu consiste bien en premier lieu à regagner des syndicats forts de ses syndiqués acteurs, auteurs et décideurs.

Ce plan de reconquête s'appuie sur un important volet formation et une aide ainsi qu'une impulsion, apportés par le Comité Régional au service des UD avec un impératif : s'inscrire dans la durée.

### *Il comporte deux types de formations :*

1. Un module de formation destiné aux membres des organismes de direction des UD et même d'UL. Dans son articulation la plus « confortable » il se décline en 4 jours, mais peut se décliner en 3 jours, voire exceptionnellement en deux jours avec une adaptation particulière. Les buts de cette formation sont de trois ordres :

- tout d'abord se doter d'une capacité d'impulsion de la démarche revendicative de la CGT partout (et donc sa mise en œuvre). C'est important car déployer notre démarche revendicative dans les syndicats, consiste en premier lieu à bien la maîtriser soi-même ;
- être en capacité de se mettre au service des syndicats et de les convaincre de la nécessité à retrouver une culture d'organisation au service de la mise en œuvre de la démarche revendicative CGT et de son déploiement pour gagner ;



### « QUALITÉ DE VIE SYNDICALE AU SERVICE DE LA DÉMARCHE REVENDICATIVE CGT POUR GAGNER ! »

- être en capacité de mettre en œuvre et de faire aboutir un plan de travail en se fixant des priorités sur chaque département partant du constat qu'on ne pourra pas accompagner tous les syndicats en même temps, un ciblage sera nécessaire en lien avec les fédérations concernées.

Dans le prolongement de la formation, un plan de travail doit ensuite être validé par les CE d'UD ou d'UL car il s'agit bien d'orientation politique de la structure concernée. Un suivi régulier UD, fédérations concernées et Comité Régional sera assuré.

2. Un module de formation destiné aux dirigeants de syndicats (Secrétaire généraux, membres de bureau et même toute la CE) :

- il se décline en deux jours,
- il intègre la démarche et se complète d'un appui dans la réalisation de ces formations (stage action). Ce module peut aussi s'intégrer dans la formation confédérale « animer un syndicat » qui dure 3 jours avec les 2 thèmes supplémentaires portant sur « capacité à débattre de la structuration du syndicat » et « le travail collectif, rôle de la direction du syndicat ».



A noter : suite à l'épidémie de COVID 19,  
beaucoup de sessions prévues  
risquent d'être annulées ou décalées

<i>Intitulé du stage</i>	<i>Date de la formation</i>	<i>Organisateur</i>	<i>Date limite d'inscription auprès de l'organisateur et de demande à l'employeur</i>
CSE- SSCT	Du 1 <sup>er</sup> au 5 février 2021	UD 65	1 <sup>er</sup> janvier 2021
CSE- SSCT	Du 8 au 12 mars 2021	UD 65	8 février 2021
Animer un syndicat 1 <sup>er</sup> module	Du 15 au 17 mars 2021	UD 65	15 février 2021
Niveau 1. Tronc commun	Du 22 au 26 mars 2021	UD 65	22 février 2021
Délégué Syndical Prise de mandat	Du 29 mars au 2 avril 2021	UD 65	28 février 2021
Niveau 1 Rédiger un tract & Lire	Les 8 et 9 avril 2021	UD 65	8 mars 2021
Formation de formateurs Participer à la vie de la CGT	Du 12 au 14 avril 2021	UD 65	12 mars 2021
CSE - prise de mandat formation économique	Du 3 au 7 mai 2021	UD 65	3 avril 2021
CSE - prise de mandat (-50)	Du 10 au 12 mai 2021	UD 65	10 avril 2021
Cogitiel	Les 17 et 18 mai 2021	UD 65	17 avril 2021
Niveau 1. Tronc commun	Du 31 mai au 4 juin 2021	UD 65	30 avril 2021
CSE- SSCT	Du 7 au 11 juin 2021	UD 65	7 avril 2021
Initiation au droit	Du 14 au 16 juin 2021	UD 65	14 mai 2021

■ Etre acteur toute sa vie   
 ■ Outiller au mandat   
 ■ Outiller à la responsabilité

A noter : suite à l'épidémie de COVID 19,  
beaucoup de sessions prévues  
risquent d'être annulées ou décalées

Page : 2/4

<i>Intitulé du stage</i>	<i>Date de la formation</i>	<i>Organisateur</i>	<i>Date limite d'inscription auprès de l'organisateur et de demande à l'employeur</i>
Niveau 1. Rédiger un tract & Lire	Les 17 et 18 juin 2021	UD 65	17 mai 2021
Outil du trésorier UD, UL ou Syndicat	Les 21 et 22 juin 2021	UD 65	21 mai 2021
Niveau 1. Feuille de paie et garanties collectives	Les 9 et 10 septembre 2021	UD 65	9 août 2021
Participer à la vie de la CGT Module 1	Du 13 au 15 septembre 2021	UD 65	13 août 2021
Initiation à l'informatique/ bureautique	Du 20 au 24 septembre 2021	UD 65	20 août 2021
Participer à la vie de la CGT Module 2	Les 4 et 5 octobre 2021	UD 65	4 septembre 2021
Participer à la vie de la CGT Module 3	Du 6 au 8 octobre 2021	UD 65	6 septembre 2021
Stage AT MP (Carsat Occitanie)	Les 11 et 12 octobre 2021	UD 65	11 septembre 2021
CSE - prise de mandat formation économique	Du 18 au 22 octobre 2021	UD 65	18 septembre 2021
CSE - prise de mandat (-50)	Du 2 au 4 novembre 2021	UD 65	1er octobre 2021
Cogitiel	Les 8 et 9 novembre 2021	UD 65	8 octobre 2021
CSE- SSCT	Du 15 au 19 novembre 2021	UD 65	15 octobre 2021
Formation de formateur.rice.s Intervenir et animer	Du 22 au 26 novembre 2021	UD 65	22 octobre 2021

■ Etre acteur toute sa vie   
 ■ Outiller au mandat   
 ■ Outiller à la responsabilité

A noter : suite à l'épidémie de COVID 19,  
beaucoup de sessions prévues  
risquent d'être annulées ou décalées

<i>Intitulé du stage</i>	<i>Date de la formation</i>	<i>Organisateur</i>	<i>Date limite d'inscription auprès de l'organisateur et de demande à l'employeur</i>
Outil du trésorier UD, UL ou Syndicat	Les 9 et 10 décembre 2021	UD 65	9 novembre 2021
Niveau 2. 1 <sup>re</sup> partie - Tronc commun	Du 13 au 17 décembre 2021	UD 65	13 novembre 2021
Niveau 2. 2 <sup>e</sup> partie - Tronc commun	Du 10 au 14 janvier 2022	UD 65	10 décembre 2021
S'impliquer dans la CGT	A déterminer	UD 65	A déterminer
La vie syndicale pour tous les syndiqués (ex partie vie syndicale de FSG 2)	A déterminer	UD 65	A déterminer
Combattre syndicalement l'extrême droite	A déterminer	UD 65	A déterminer
Risques psychosociaux, santé mentale au travail, comprendre, prévenir et agir	A déterminer	UD 65	A déterminer
Délégué Syndical Prise de mandat	A déterminer	UD 65	A déterminer
CSE-Prise de Mandat formation économique	A déterminer	UD 65	A déterminer
CSE-Prise de Mandat formation économique	A déterminer	UD 65	A déterminer
CSE- SSCT	A déterminer	UD 65	A déterminer
Collectifs de direction des UD et FD	A déterminer	UD 65	A déterminer
Animer un syndicat 2 <sup>e</sup> module	A déterminer	UD 65	A déterminer

■ Etre acteur toute sa vie   
 ■ Outiller au mandat   
 ■ Outiller à la responsabilité

A noter : suite à l'épidémie de COVID 19,  
beaucoup de sessions prévues  
risquent d'être annulées ou décalées

page : 4/4

<i>Intitulé du stage</i>	<i>Date de la formation</i>	<i>Organisateur</i>	<i>Date limite d'inscription auprès de l'organisateur et de demande à l'employeur</i>
Animer un syndicat 1 <sup>er</sup> module	A déterminer	UD 65	A déterminer
Animer un syndicat 2 <sup>e</sup> module	A déterminer	UD 65	A déterminer
Perfectionnement informatique/ bureautique	A déterminer	UD 65	A déterminer
Maîtriser les outils de communication, culture média	A déterminer	UD 65	A déterminer
Formation ALS	A déterminer	UD 65	A déterminer

Etre acteur toute sa vie
  Outiller au mandat
  Outiller à la responsabilité







## Union Départementale des Hautes-Pyrénées

---

Bourse du Travail  
Place des Droits de l'Homme  
65000 Tarbes  
Tél. 05 62 37 01 37



vivre travailler  
dignement  
partout en  
OCCITANIE cgt

**Comité Régional CGT Occitanie**  
[crcgt.occitanie@orange.fr](mailto:crcgt.occitanie@orange.fr)

Toulouse :  
7 place du Fer à Cheval  
31300 TOULOUSE  
Tél. 05 61 23 35 52

Montpellier :  
Maison des Syndicats  
474 allée Henri II de Montmorency  
34000 MONTPELLIER  
Tél. 04 67 15 91 74